

Date de dépôt: 21 février 2007

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Eric Stauffer : Citoyens de Genève, vous avez le droit de savoir que l'argent de vos impôts est gaspillé et dilapidé hors du contrôle du Parlement...

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 25 janvier 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Dans le cadre du paiement de la subvention de CHF 50'000 pour le Centre d'études et de recherches arabes, association genevoise n'existant pas, le Conseil d'Etat peut-il informer les députés que nous sommes sûrs des contrôles qui ont été opérés dans cette attribution, que c'est bien l'association qui a reçu les fonds, celle-là même qui n'existe pas, et nous informer sur la rubrique budgétaire conforme à l'avis de débit ? Puis enfin nous renseigner avec force détails sur le contrôle final de l'utilisation des fonds ? En Tunisie, par exemple !

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Une subvention de 50 000 F de l'Etat de Genève a été octroyée le 8 novembre 2006, au titre de la solidarité internationale, à l'association Centre d'études et de recherches arabes (CERA) pour la réalisation de son projet "Construction d'un centre pour handicapés mentaux à Jebeniana", en Tunisie.

La subvention fait partie de la rubrique budgétaire "Aide aux pays en voie de développement" destinée principalement à financer des projets de coopération soumis par des associations genevoises.

L'association CERA existe et est active; elle est domiciliée c/o M. Houcine Ghali, Route de Frontenex 100, 1208 Genève.

Elle a soumis au service de la solidarité internationale du canton de Genève les documents requis, à savoir:

- les statuts de l'association;
- le dernier rapport d'activité de l'association;
- le dernier rapport financier de l'association;
- le PV de la dernière Assemblée générale de l'association.

Le CERA est une association active dans plusieurs domaines:

- Etudes et publications sur la Tunisie, sur l'islam, sur les musulmans en Suisse;
- Informations aux ONG présentes à Genève et actives dans le domaine des Droits de l'homme dans les pays arabes;
- Aide aux Arabes de Genève (aide juridique, cours de français, etc...);
- Projets de développement en Tunisie.

Le projet soutenu par le canton de Genève vise à améliorer les conditions de vie de 36 handicapés mentaux par la construction d'un centre mieux adapté à la vie et aux soins des personnes. Une demande a été transmise au service de la solidarité internationale, avec plan et devis de la construction, explications sur les soins apportés aux handicapés, sur le budget, sur les partenaires sur place et sur le suivi du projet. Il fait suite à une demande de l'association des handicapés mentaux de Jebeniana (parents des handicapés) qui participe financièrement au projet à hauteur de 12 000 F. Il est soutenu par la Municipalité de Jebeniana qui met à disposition le terrain pour un prix symbolique et par le Ministère des Affaires sociales tunisien à hauteur de 90 000 F. Il est également soutenu par les communes de Cologny (3 000 F) et de Plan-les-Ouates (2 000 F).

La commission départementale chargée d'étudier les projets a émis un préavis positif pour ce projet.

Le CERA s'est engagé à réaliser le projet dans les 12 mois suivant son acceptation. Un rapport complet narratif et financier devra être ensuite transmis au service de la solidarité internationale qui procédera à son examen et qui peut être amené à exiger le remboursement de tout ou partie du projet si celui-ci ne correspond pas à la demande initiale, comme dans tous les cas de subventions versées au titre de la solidarité internationale.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Charles Beer